

Nombre de membres : 34

N°2024-26

En exercice : 33

Abstentions : 4

Présents : 23

Exprimés : 24

Pouvoirs : 5

Pour : 11

Votants : 28

Contre : 13

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES OUEST LIMOUSIN**

L'An deux mille vingt-quatre, le jeudi 11 avril à 20h00.

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni Salle de réunion Communautaire La Monnerie 87150 CUSSAC sous la présidence de Christophe GEROUARD, Président.

Date de la convocation : le 05 avril deux mille vingt-quatre.

Présents : Christophe Gérouard, Maryse Thomas, Patrice Chauvel, Agnès Varachaud, Chantal Chabot, Jean-Pierre Charmes, Charles-Antoine Darfeuilles, Louis Furlaud, Albert Viroulet, Patrick Chambord, Joël Vilard, Richard Simonneau, Thierry Dauchart, Josiane Lefort, Alain Duris, Bernard Darfeuilles, Christian Vignerie, Chantal Robin, Bruno Grancoing, Philippe Lalay, Sylvie Germond, Bertrand Jayat, André Soury,

Suppléants présents :

Pouvoirs : Pierre Varachaud pouvoir à Chantal Chabot, Jean Maynard pouvoir à Christian Vignerie, Patrick Gibaud pouvoir à Josiane Lefort, Florent Vaudon pouvoir à Philippe Lalay, Antoine Papazian pouvoir à Joël Vilard

Secrétaire de séance : Chantal CHABOT

Objet : Octroi de subvention : Fédération Départementale de Chasse de la Haute-Vienne.

Monsieur le Président explique qu'en 2019, la Communauté de Commune Ouest Limousin a versé une subvention d'un montant de 4749,35 € à la Fédération Départementale de la Chasse de la Haute-Vienne dans le cadre de la mise en place de l'équarrissage aux fins de lutter contre la propagation de la tuberculose bovine. En 2020, une subvention d'un montant de 3862,00 € a été versée à cette Fédération pour le même objet, en 2021 c'est une subvention d'un montant de 3799,22 € qui a été octroyée, et en 2022 une subvention d'un montant de 5000,00 €.

Une nouvelle demande de subvention a été adressée par la Fédération Départementale de la Chasse à la Communauté de Communes Ouest Limousin en fin d'exercice 2023, et les éléments nécessaires à l'aide à la décision du Conseil Communautaire ont été reçus par courriel le 14 janvier 2024.

Oui l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir débattu, le Conseil Communautaire à la majorité (11 pour : messieurs GEROUARD, CHARMES, FURLAUD, GIBAUD, LALAY, JAYAT, SOURY, VAUDON, VILARD, PAPAZIAN, madame ROBIN ; 4 abstentions : mesdames CHABOT, LEFORT, messieurs VARACHAUD, SIMONNEAU ; 13 contre : mesdames THOMAS, VARACHAUD, GERMOND, messieurs GRANCOING, DARFEUILLES Charles-Antoine, DARFEUILLES Bernard, MAYNARD, DURIS, DAUCHART, VIGNERIE, VIROULET, CHAUVEL, CHAMBORD)

- SE PRONONCE DEFAVORABLEMENT quant à l'octroi d'une subvention d'un montant de 5000,00 € à la Fédération Départementale de la Chasse de la Haute-Vienne dans le cadre de l'élimination des déchets de venaison aux fins de lutter contre la propagation de la tuberculose bovine,

Fait et délibéré le jour, mois, lieu et an que dessus.

Certifié exécutoire le
Le Président,

Le Président,

Christophe GEROUARD